



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-87868>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-87868**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : REALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE LA CACPL

Description : Le marché a pour objet la réalisation du schéma directeur d'assainissement sur l'ensemble du territoire de la CACPL.

Identifiant de la procédure : 8edd31da-ea6a-4133-b899-8b5843d944fd

Identifiant interne : 24.036

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71335000 Études techniques

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de la CACPL

Ville : Cannes

Code postal : 06150

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 399,993 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : 1) Les opérateurs économiques trouveront tous les renseignements utiles dans le dossier de consultation des entreprises (DCE) dont les pièces sont d'application stricte. 2) Le marché est conclu à prix unitaires et forfaitaires (marché à prix mixtes). 3) Le montant maximum renseigné ne concerne que la partie accord-cadre / à prix unitaires. La valeur estimée renseignée est la valeur de la partie marché ordinaire (prix forfaitaires) et accord-cadre (prix unitaires). L'estimation (donnée à titre indicatif et non contractuel) de la partie marché ordinaire est de 250 150 €HT. Celle pour la partie accord-cadre est de 149 843 €HT.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paieement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paieement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Réalisation du schéma directeur d'assainissement de la CACPL

Description : Le présent marché de prestations intellectuelles a pour objet la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement collectif sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL). Le marché est décomposé selon les phases suivantes : - Phase 1 : Etat des lieux et recueil des données ; - Phase 2 : Campagnes de mesures et investigations de terrains ; - Phase 3 : Diagnostic du comportement des réseaux et modélisation ; - Phase 4 : Bilan du fonctionnement des systèmes d'assainissement – diagnostics périodiques ; - Phase 5 : Définition du plan d'actions et des zonages d'assainissement ; - Phase 6 : Approbation des zonages d'assainissement (dont tranche optionnelle). Le marché comprend une tranche optionnelle pour la réalisation des évaluations environnementales des zonages d'assainissement des différentes communes. Les prix des prestations faisant l'objet du marché sont des prix unitaires et forfaitaires (prix mixtes). Le marché est un marché ordinaire pour une partie de celui-ci et un accord-cadre pour l'autre partie. La partie accord-cadre s'exécute par l'émission de bons de commande et est conclu avec un seul opérateur économique. Elle est passée avec un minimum de 60 000€HT et avec un maximum de 240 000€HT. L'estimation de la partie accord-cadre est de 149 843 €HT (pour une valeur estimée fixée à 250 150 €HT pour la partie forfaitaire).

Identifiant interne : 24.036

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71335000 Études techniques

Options :

Description des options : Le marché comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle : réalisation des évaluations environnementales des zonages d'assainissement des différentes communes.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 40 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 399,993 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Capacité économique et financière, capacité technique et professionnelle et niveaux spécifiques minimaux exigés

Description : Voir RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-securises.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 13/09/2024 à 14:00

Lieu : Aéroport Cannes-Mandelieu

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique. Les candidats n'y sont pas admis.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Tout intéressé à conclure le contrat peut contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence par le biais d'un référé précontractuel (articles L 551-1 à L. 551-4 et L.551-10 à L.551-12/articles R. 551-1 et R. 551-3 à R. 551-6 du code de justice administrative) jusqu'à la conclusion du marché. En outre, tout intéressé à conclure le contrat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence, dans le cadre d'un référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 / articles R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative). De plus, il est précisé, conformément à la jurisprudence Tarn-et-Garonne(CE 4.4.2014, Département du Tarn-et-Garonne, Req. No358994), que tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

Numéro d'enregistrement : 20003991500018

Adresse postale : Place de l'Hôtel de Ville CS 50044

Ville : Cannes Cedex

Code postal : 06414

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@cannespaysdelerins.fr

Téléphone : +33 489822700

Télécopieur : +33 489822720

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.cannespaysdelerins.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 8, AVENUE DES FLEURS CS 61039

Ville : NICE

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Vaucluse (FRL06)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 048997860

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 405751-2024

Principale raison de la modification : Mise à jour d'informations

Description : La date limite de réception des offres initialement fixée au 05 septembre 2024 est reportée au 13 septembre 2024.

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Au lieu de lire : 5/09/2024 Lire : 13/09/2024

Les documents de marché ont été modifiés le : 19/07/2024

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b3cc8cf4-8308-44b9-8720-d20adb96beb1 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/07/2024 à 09:53

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/07/2024